

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE

Les Demeures de Mennecey

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2005

Le 11 mars 2005 à 20H00 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, les membres de l'ASL " Les Demeures de Mennecey ", sur convocation adressée par le bureau.

Les feuilles d'émargement signées par les membres présents ou par leurs mandataires à, 20 h précise attestent que sont présents ou représentés, 28 propriétaires sur 70.

Le quorum n'étant pas atteint à 20H00 , l'Assemblée a été reconduite ce même jour à 20H30 , comme le prévoyait la convocation du 06/02/05 et les Statuts de l'A S L à l'article 10.

A 20 h 30 les feuilles d'émargement signées attestent que **37 propriétaires sur 70** sont présents ou représentés.

Sont absents et non représentés, les 33 propriétaires dont les noms suivent :

M ou Mme CHARLES / Mme MERRHEIM / M ou Mme THIRY / M ou Mme BERNARD / M ou Mme NOWAK / SCI 18 Rue de Tournenfil / M ou Mme BACON P. / M ou Mme AMIOT / M ou Mme PRIN / M ou Mme BOISSARD / M ou Mme THEBYNE / M ou Mme PIETERS / M ou Mme BOURGNE / M ou Mme DAUBIGNARD / M ou Mme FELIX / M DUCORNEZ / M ou Mme DEFIOLLES / M STEVOVITCH ou Mme RYKNER / M BASTARD / M ou Mme CHARTIER / M ou Mme GOURDAIN J.F. / M ou Mme THEVENET / M ou Mme COLLET / M ou Mme GROS / M ou Mme DUGOUIN / M ou Mme BACON D. / M ou Mme LE DINH / M ROBILLARD / M ou Mme BENOIT / Mme MERCIE / M GONZALES ou Mme COLAS / M ou Mme WILLAY / M ou Mme RAKOTOARISOA.

Le président déclare la séance ouverte à 20h30.

1- FORMATION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE

Le bureau de l'Assemblée est composé de Mr Creton, président, Madame Vandjour, secrétaire et Mr Trichet scrutateur.

2-BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS ET RESUME DE L'ACTIVITE 2004

Nous souhaitons la bienvenue à

- Monsieur et Madame BENEDETTI
- Monsieur et Madame BACON Pierre
- Monsieur et Madame SESQUES Pascal
- Monsieur et Madame TRICHET Xavier
- Monsieur et Madame DUGOUIN Jean Philippe
- Monsieur ESTREM-MONJOUSTE et Madame VIGIER
- Monsieur et Madame KICHLER
- Monsieur et Madame CHERREY Hervé

3- APPROBATION DES COMPTES 2004 (voir bilans joints)

La présentation est faite par Mr Creton sur la base du document joint à la convocation.

Affranchissement : Le budget affranchissement a été dépassé car les convocations 2004 avaient déjà été envoyées par courrier avec AR.

A noter : la remise en main propre des convocations 2005 va permettre d'en réduire les coûts.

EDF : le coût 2004 concerne 13 mois d'activité et non 12, d'où le léger dépassement.

Taxe et impôt : la diminution de la taxe foncière correspondrait à une parcelle « terrain à bâtir » réaffectée en « voirie ». Il sera peut-être possible de contester l'imposition des 2 années précédentes (Centre de Corbeil Sud) ; un copropriétaire a accepté de travailler avec le bureau pour éclaircir ce point.

Après explications, les comptes 2004 sont soumis au vote, et approuvés à l'unanimité.

4- SITUATION DE LA TRESORERIE AU 31/12/04

Après explications, la situation de trésorerie au 31/12/04 est soumise au vote et approuvée à l'unanimité.

5- QUITUS AU CONSEIL SYNDICAL POUR SA GESTION

Le président demande le quitus de l'assemblée présente pour la gestion de l'ASL sur l'année 2004.

Celui-ci est accordé à l'unanimité.

6- RETROCESSION DES VOIES

Un inspecteur a été nommé pour contrôler notre dossier (enquête d'utilité publique).

La mairie nous a communiqué que la rétrocession serait portée à l'ordre du jour d'un des Conseils municipaux du dernier trimestre 2005.

7 – ANTENNE COLLECTIVE / TNT

Les informations que nous avons recueillies pour monter le dossier sont divergentes d'une entreprise à l'autre. La décision a été prise de reporter le dossier à l'année prochaine le temps d'avoir d'avantage de recul sur ce nouveau mode de transmission.

Le problème de mauvaise réception doit donc être traité à part ; nous tiendrons informé les 4 personnes qui se sont manifestées dès que possible.

Un devis nous a été fourni concernant un contrat d'entretien annuel : 3 visites/an pour 460€. Nous allons procéder à d'autres appels d'offre.

8- ASSURANCE RC

Suite à la demande lors de l'AG 2004 d'obtenir un contrat au meilleur rapport couverture/prix, 2 demandes ont été faite auprès de Groupama et Matmut. Seule la Matmut couvre l'assurance des copropriétés ; le budget annuel serait 100€ de moins (268€) que notre assurance actuelle.

Un copropriétaire est d'accord pour étudier le contrat Matmut versus le notre et s'assurer que les garanties corporelle et protection juridique sont bien incluses.

9- HAUTEUR DES TROTTOIRS RUE DU BAS CLOS RENAULT

L'ASL est intervenue auprès de la Mairie (Mr Meslin).La réfection des trottoirs se ferait dans la cadre de travaux dans la rue du Bas Clos Renault, mais rien n'est envisagé dans les années à venir .Mr Meslin nous a donc confirmé que chaque propriétaire pouvait à ses frais effectuer les travaux d'abaissement nécessaire à condition de demander à la mairie, et son accord, et la manière de procéder.

L'ASL confirme qu'elle soutiendra les propriétaires soucieux de continuer leurs actions auprès de la mairie afin d'obtenir qu'elle revoit sa position, les trottoirs lui appartenant.

10 : AMENAGEMENT BANDE DE GAZON RUE DES VIEILLES VIGNES

La rue s'affaisse ; il faut s'assurer des projets de la mairie (route élargie et mise en double sens ?) avant de penser à l'embellissement de cette zone.

L'ASL va tenter de connaître l'avenir de cette rue.

11 : SECURISER LA RUE STEVENSON

L'avancement des clôtures gênant parfois la visibilité aux sorties de cette rue, plusieurs idées ont été émises pour la sécuriser :

- la mettre en sens unique : refus en bloc car favoriserait la vitesse
- poser 2 STOP sur la rue Kipling aux abords de la rue Stevenson (coté rue du Bas Clos Renault)
- installer 2 ralentisseurs sur la rue Kipling à la sortie de la rue Stevenson
- placer des panneaux « priorité à droite » aux intersections

La majorité des votes s'est portée pour la solution des ralentisseurs mais le Conseil a proposé d'organiser un RV en mairie afin de débattre de la solution la meilleur.

12- RAPPEL DES REGLES A RESPECTER DANS LA CADRE DU CAHIER DES CHARGES

Rappel est fait par le Président de l'article **27 du Cahier des Charges**, concernant la détention d'animaux et le respect de son voisinage.

L'accent a été mis sur les déjections de chien sur les parties communes et celles des chats dans les jardins du voisinage.

Le cahier des charges est disponible sur le site Internet de l'Asl (www.asl-mennecy.org) ou en copie papier sur demande à l'attention du Président.

13 – SITE INTERNET DE L'ASL /FORUM DE DISCUSSION

Un Forum de discussion a été ouvert sur le site **www.asl-mennecy.org**. Merci de bien vouloir faire vivre ce Forum par vos questions et remarques sur la vie de notre quartier !

14- BUDGET 2005 ET APPEL DE FONDS

Le Conseil syndical soumet à l'assentiment de l'assemblée Générale le budget 2005 s'élevant à 7865 € correspondant à un appel de fond de 99 € par propriétaire. Le fond de roulement pour travaux exceptionnels et gestion courante au 31/12/2004 est de 10 000 €.

Il est annoncé que les propriétaires qui seraient relancés se verraient imputés directement le coût du Recommandé afin que cette somme ne soit pas supportée par la collectivité.

Le budget « Espace vert » a été revu à la hausse afin d'inclure la taille des arbres des parties communes ainsi qu'un traitement antimousse (au calcium) et qu'un réengazonnement sur les parties qui le nécessitent.

Le budget « Eau » a augmenté sans raison apparente : nous allons poser un robinet sans tête afin d'en limiter l'usage.

Le budget est mis au vote et approuvé à l'unanimité par 37 propriétaires.

Le bureau établira cette année des quittances que nous vous demandons de bien vouloir régler au plus tard le 31 Mai 2005.

15- RENOUELEMENT DU CONSEIL SYNDICAL

Mmes Creton, Vandjour, Cléro et Mauller, et Messieurs Creton et Steens, proposent de renouveler leur mandat pour une année.

Aucun propriétaire ne fait acte de candidature pour la place vacante.

L'assemblée accepte les six candidatures à l'unanimité pour l'année 2005.

16- QUESTIONS DIVERSES

- Rue du Bas Clos Renault : un propriétaire s'est plaint des nuisances apportées notamment par des jeunes gens squattant le chemin traversant à coté du local EDF. La recommandation est de porter plainte auprès de la gendarmerie et de la police municipale, sachant que cette dernière patrouille régulièrement. L'ASL appuiera les démarches.
Il est rappelé que l'Asl porte plainte à chaque dégradation (type TAG sur local EDF)
- Travaux de réfection des pavillons en commun : un propriétaire demande qu'elle est la position de l'ASL sur ce point. Il est répondu que les personnes doivent se rapprocher les unes des autres entre voisin pour négocier les meilleurs prix.
- Chemin des Vieilles Vignes : la rue allant vers l'école est jugée dangereuse du fait des voitures garées sur les trottoirs. Ce problème doit être réglé par la police municipale néanmoins le Conseil le signalera par écrit à la Mairie.
De même, le Conseil demandera la pose d'un panneau de priorité à droite au croisement de la rue Tournenfil et Kipling (présence du bateau confusant).

Aucune autre question n'étant soulevée, et l'ordre du jour épuisé, le Président lève la séance à 22H15.

Le Président
Scrutateur
Patrick CRETON
TRICHET

La Secrétaire
Kareen VANDJOUR

Le
Xavier